



Reconversion d'un militaire

Par **PENELOPE29**, le **17/04/2008** à **13:25**

Bonjour,

Je découvre votre site et je me permets de vous poser une question concernant ma fille qui est actuellement militaire sous contrat dans l'armée de l'air. Je suis très inquiète pour elle car son contrat se termine au mois d'octobre et de ce fait elle a préparé un projet pour sa reconversion dans le milieu civil. Son dossier a été transmis aux autorités compétentes mais d'après les informations qu'elle a reçues, son dossier de reconversion avec formation dans une école sur Nantes serait refusé. Elle est complètement perdue, ne sait plus à qui s'adresser. Pourriez-vous me conseiller et me diriger. L'armée a-t-elle le droit de refuser une reconversion à un militaire, sachant que la personne en question va se retrouver sans emploi ?

Une reconversion lui aurait permis de rebondir et de se diriger dans le secteur de son choix. D'avance je vous remercie pour votre aide.